

# Règlement du Challenge du Soleil 2007 – 2008

## I. Conditions de participation au Challenge

1. Les Festivals du Soleil, constitués des Festivals d'Avignon (Novembre), Cannes (Février Festival des Jeux), Juan les Pins (Mai) et la Grande Motte (Août) ont créé un Challenge basé sur les résultats de l'Open de chacun des Festivals.
2. Ce challenge annuel est ouvert à tous les joueurs de bridge des opens des Festivals du Soleil et il ne sera perçu aucun droit supplémentaire pour y participer.
3. Des points de Challenge seront attribués à tous les joueurs participant à l'Open.
4. Les joueurs devront participer à trois des quatre Open pour être classés dans le Challenge. Ils pourront aussi choisir de participer aux 4 tournois. Pour les joueurs qui participeraient aux quatre Open, seuls les trois meilleurs résultats seront retenus.
5. Aucune obligation n'est faite en ce qui concerne le choix du partenaire de chaque tournoi.
6. Le règlement actuel de la Fédération Française de Bridge s'applique dans tous les tournois du Challenge.
7. Pour les joueurs Étrangers, qui ne sont pas licenciés à la Fédération Française de Bridge, ils devront inscrire le numéro de licence de leur Pays. Ils devront se faire connaître des organisateurs et apporter la preuve de leur classement (à défaut ils seront considérés, au même titre que les joueurs non licenciés, comme des joueurs 1<sup>ère</sup> Série). En cas de numéros doubles (Français et Étranger), le meilleur classement sera pris en compte.
8. Les résultats du Challenge seront publiés sur le site internet des Festivals du Soleil, il appartiendra aux joueurs de les consulter, et éventuellement de les contester. A l'issue de la 4<sup>ème</sup> étape (fin Août à La Grande Motte), les résultats seront entérinés 8 jours après la fin de l'Open.
9. Pour les prix de séries le classement pris en compte sera celui de la Fédération Française de Bridge de la saison 2007-2008.

## II. Attribution des points de Challenge

1. Pour chaque tournoi, et selon le classement obtenu, chaque joueur se verra attribuer un certain nombre de points. Après avoir retenu les trois meilleurs résultats, la somme de ces points déterminera un classement général scratch ainsi qu'un classement spécial pour les joueurs 2<sup>ème</sup> série et pour les joueurs 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> séries. Pour les joueurs étrangers, il sera tenu compte de leur classement dans leur pays d'origine et de leur équivalence en France et ils seront prévenus dans chaque tournoi.

2. Pour les Open de Juan les Pins et La Grande Motte, les joueurs classés 1er recevront 1500 pts de Challenge, pour les Open d'Avignon et de Cannes 1200 pts de Challenge.
3. Les suivants, jusqu'au 5ème, recevront 50 pts de moins par place.
4. A partir du 6ème, jusqu'au dernier, 3 pts de moins par place.
5. Les participants aux quatre Open dont seuls les trois meilleurs résultats sont pris en compte, se verront attribuer un bonus de 100 pts.

Place	Juan les Pins La Grande Motte	Avignon Cannes
1 <sup>er</sup>	1500	1200
2 <sup>ème</sup>	1450	1150
3 <sup>ème</sup>	1400	1100
4 <sup>ème</sup>	1350	1050
5 <sup>ème</sup>	1300	1000
6 <sup>ème</sup>	1297	997
7 <sup>ème</sup>	1294	994
8 <sup>ème</sup>	1291	991
9 <sup>ème</sup>	1288	988
Etc...	- 3	-3

### III. Les prix du Challenge

1. Tout au long de l'année les participants aux opens des Festivals du Soleil pourront consulter leurs résultats sur le site.
2. A l'issu de la 4<sup>ème</sup> étape (fin Août à la Grand Motte), les résultats seront entérinés 8 jours après la fin de l'open et chaque gagnant sera contacté pour l'attribution des prix.